

Emplois

des jeunes

dans le domaine
des ressources naturelles



Introduction2

Brigadiers de4
l'Ontario

Brigadiers6
d'intendance
environnementale
de l'Ontario

Programme8
de stages

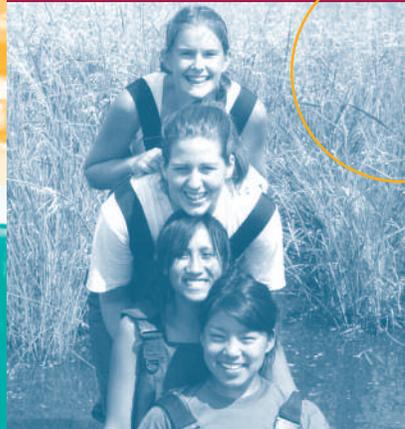
Expérience Été10

Enseignement11
coopératif
postsecondaire

Échanges11
Ontario-Québec

Questions et12
réponses

www.youth.mnr.gov.on.ca



Des emplois formidables pour des gens formidables

Si vous voulez avoir un impact positif...

Nous aimerions vous faire part de nouvelles perspectives d'emploi passionnantes du ministère des Richesses naturelles.

Êtes-vous :

- À la recherche de votre premier travail ?
- À la recherche de possibilités de carrière ?
- À la recherche d'un emploi dans le domaine de la gestion des richesses naturelles et environnementales ?
- Étudiant(e) au secondaire, au collège ou à l'université, ou encore récemment diplômé(e) ?
- À la recherche de compétences transférables ?
- Avidé de contribuer à la préservation de la faune et des espaces naturels de l'Ontario ?

Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, l'un de nos programmes d'emploi pour les jeunes est peut-être fait pour vous.



Qu'allez-vous y gagner ?

Nos programmes d'emplois pour les jeunes peuvent vous donner beaucoup plus qu'un simple chèque de paie. Vous pourrez aussi bénéficier :

- d'une formation sur place
- d'une expérience de travail dans les secteurs d'activités principales du ministère
- de possibilités d'apprentissage qui vous permettront de rompre avec le cercle vicieux « pas d'expérience, pas de travail »
- de compétences qui vous serviront également sur le marché du travail
- de nouveaux amis et réseaux de contacts
- d'un sentiment d'avoir contribué à la protection de l'environnement.

Est-ce nouveau ?

Non. Nous offrons des programmes destinés aux jeunes depuis plus de 60 ans. La présente brochure contient des renseignements importants sur les six programmes ministériels d'emploi à la jeunesse. Veuillez le lire attentivement.

Que fait le MRN ?

Beaucoup de choses, mais surtout :

- C'est le premier organisme de gestion et de préservation des richesses naturelles de la province.
- Nous travaillons à préserver la biodiversité, à protéger les espaces verts et l'eau de source, à aménager les forêts dans une perspective durable, et à promouvoir les énergies renouvelables.
- Presque tout notre travail se consacre à la gestion des richesses naturelles de l'Ontario (pêche, faune, terres de la Couronne, eaux, forêts et parcs) de façon à s'assurer que les prochaines générations puissent en profiter.
- Nous protégeons le public contre les catastrophes naturelles (inondations, par exemple).
- Nous créons, mettons à jour et fournissons l'accès aux renseignements géographiques.



Poser les fondations Encourager les partenariats

Nos programmes d'emplois pour les jeunes ont pour but de soutenir nos activités dans la gestion des ressources naturelles, l'intendance environnementale des terres, et l'éducation du public. Dans un effort pour offrir plus d'occasions de travail et de formation, les responsables locaux des programmes pour les jeunes cherchent de nouveaux partenariats mutuellement avantageux au sein de leurs collectivités. Ces partenariats ouvrent de nouvelles perspectives, offrant de nouvelles expériences pratiques de formation et de travail.

Les Algonquins de Pikwakanagan ont formé un partenariat avec le ministère et le conseil de gestion environnementale du comté de Renfrew sur un certain nombre de projets de gestion des ressources naturelles. Durant l'été 2005, l'équipe Brigadiers d'intendance environnementale de Renfrew a été accueillie et saluée par le chef des Pikwakanagan, Kirby Whiteduck, sur les rives du lac Golden, près de Deacon (Ontario). Ensuite, sous l'égide du conseiller des Pikwakanagan, Jim Meness, l'équipe a passé une journée sur l'eau pour une séance d'éducation sur les oiseaux

aquatiques et leur impact sur les poissons, les populations fauniques et la végétation sensible de la région. Les brigadiers ont appris à identifier les oiseaux, leur aire de nidification et la zone des perchoirs, leur habitat et leur nourriture. À l'issue de cette journée, ils sont repartis riches de connaissances sur les habitats aquatiques et les partenariats entre le ministère et les groupes locaux.

Un partenariat avec des collectivités de Premières nations a l'avantage d'offrir, en plus d'un travail, un apprentissage culturel enrichissant. Pour comprendre et respecter le patrimoine culturel des uns et des autres, il importe donc de partager la responsabilité de la gestion environnementale des ressources et de contribuer ainsi à l'édification de collectivités prospères.

Pour en savoir plus sur le programme Brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario ou d'autres emplois-jeunes du ministère des Richesses naturelles, consultez www.youth.mnr.gov.on.ca.

Vous pouvez aussi obtenir plus de renseignements sur le MRN à

www.youth.mnr.gov.on.ca





Brigadiers de l'Ontario : Êtes-vous prêt(e) à vivre l'aventure d'une vie?

Le Programme des Brigadiers de l'Ontario est un stage d'été de huit semaines qui vise à offrir aux participants une combinaison unique de travail, d'apprentissage et d'expérience de la vie.

Pendant les huit semaines de votre stage, vous vivrez dans un de nos camps de brigadiers, travaillerez à divers projets environnementaux en plein air, acquérez de nouvelles compétences et rencontrerez d'autres jeunes de votre âge venus des quatre coins de la province.

Au cours de l'été, les brigadiers peuvent aider à la remise en valeur d'un ruisseau, partir en canot pour entretenir un portage, un sentier ou des emplacements de camping, travailler dans la forêt ou dans un parc provincial. Les brigadiers reçoivent une formation sur la santé et la sécurité et sur le maniement d'outils et, ils peuvent obtenir un certificat en initiative environnementale.

Avant de poser votre candidature, sachez que :

- on y travaille dur!
- vous travaillerez en plein air la plupart du temps;
- vous devez toujours respecter les règles du camp pendant votre séjour. Faute d'obéir aux règles, vous risquez d'être expulsé du programme;

- les moustiques et les mouches noires risquent de vous tourmenter; et
- vous êtes censé participer aux activités organisées du camp en fin de semaine et en soirée.

La vie au camp

- Vous logerez dans des cabines, des dortoirs ou des roulottes.
- Les repas sont servis tous les jours, mais vous préparerez vous-même votre dîner à apporter au travail.
- Les camps sont aménagés pour recevoir de 24 à 36 brigadiers du même sexe.
- Le camp est interdit aux visiteurs sans autorisation.
- Les surveillants ont la garde et la responsabilité du camp et de l'ensemble des activités.
- Des camps bilingues mixtes sont disponibles pour un nombre limité d'étudiant(e)s.

Rémunération

- Vous recevrez une rémunération quotidienne calculée selon le salaire minimum en vigueur en Ontario, après déduction des frais raisonnables de logement et de repas.
- La rémunération quotidienne comprend une indemnité de vacances.
- Les chèques de paie sont émis toutes les deux semaines.
- Vous recevrez votre premier chèque de trois à quatre semaines après le début du programme.

Ce que vous devez apporter :

- Des bottes de travail de 8 pouces de hauteur à embouts d'acier approuvées par la CSA (triangle vert). Assurez-vous de les porter avant de commencer à travailler pour éviter d'avoir des ampoules.
- Deux paires de gants de travail en cuir ou munis de lanières de cuir aux paumes.
- Tous les autres équipements de protection seront fournis sur le lieu de travail.
- Si vous êtes accepté au programme, on vous fera parvenir la liste des vêtements et autres articles à prévoir pour votre séjour au camp.

La sécurité d'abord

- Au cours de la première semaine, vous recevrez une formation sur les normes de sécurité et les habitudes de travail, ainsi que sur l'utilisation de l'outillage et de l'équipement
- Vous devez porter l'équipement de sécurité adéquat si nécessaire.
- Tout accident, même minime, doit immédiatement être signalé au personnel d'encadrement.
- Les brigadiers ne peuvent pas faire fonctionner les véhicules du ministère ou apporter leur propre véhicule au camp.
- Les armes à feu et autres armes sont interdites dans le camp.
- L'utilisation ou la possession d'alcool ou de drogues illégales ne seront pas tolérées.
- Il est interdit de fumer dans les véhicules ou bâtiments des brigadiers.
- Des gilets de sauvetage doivent être portés en tout temps et dans tout type d'embarcation.

Qui peut faire une demande?

Vous pouvez vous présenter au Programme des Brigadiers de l'Ontario si vous :

- êtes résident(e) de l'Ontario et inscrit(e) à l'école;
- aurez 17 ans entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année où vous désirez travailler en tant que brigadier;
- n'aurez pas 18 ans lors de votre année de travail comme brigadier; et
- êtes en bonne forme physique. (Votre médecin de famille doit remplir un questionnaire santé que vous devrez envoyer au bureau des Programmes pour les jeunes avant votre arrivée au camp.)

Vous pouvez aussi nous joindre au (705) 755-2014 pour plus de renseignements.

www.youth.mnr.gov.on.ca

« Je suis désormais sûr de ce que je veux faire de ma vie. C'est dans les sciences environnementales que je veux poursuivre mes études supérieures. Et je compte un jour travailler pour le MRN. »

Andrew Swift, brigadier de l'Ontario 2005

Comment faire une demande?

- Vous pouvez obtenir un formulaire d'inscription auprès de votre conseiller en placement ou sur notre site web, à l'adresse : www.youth.mnr.gov.on.ca
- Votre demande doit être faite à temps. L'échéance du Programme des brigadiers de l'Ontario est **17 h, le dernier vendredi de mars**.
- Envoyez votre demande à :
Bureau des Programmes pour les jeunes
Direction des ressources humaines
Ministère des Richesses naturelles
3^e étage, tour sud
300, rue Water, C.P. 7000
Peterborough (Ontario) K9J 8M5
ou par télécopieur : (705) 755-3120





Brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario

Travailler pour l'avenir

Le Programme d'intendance environnementale de l'Ontario offre des stages d'été de huit semaines. Les jeunes désireux d'approfondir leur engagement dans le domaine de la gestion des ressources naturelles y acquièrent une expérience de travail au sein d'une collectivité, avec appui personnel et professionnel. Avant de présenter votre demande d'inscription au programme, lisez ce qui suit :

- Vous travaillerez en plein air.
- C'est un travail très exigeant au niveau physique.
- Vous logerez chez vous, mais devrez vous rendre chaque jour au travail.
- Vous travaillerez en petites équipes mixtes recrutées sur place.
- Vous travaillerez avec des groupes de conservation locaux et l'accent sera mis sur des projets environnementaux axés sur la communauté.
- Les chefs d'équipes sont responsables de l'équipe de brigadiers et de l'ensemble des activités.

- Vous aurez peut-être à participer à de courtes excursions à l'extérieur du camp, ou à des excursions en canot.

Apprendre en gagnant un salaire

- Vous recevrez une rémunération quotidienne calculée selon le salaire minimum en vigueur en Ontario.
- Les chèques de paie seront directement déposés dans votre compte en banque toutes les deux semaines, trois à quatre semaines après le début du programme.
 - Vous assisterez à des conférences et à des démonstrations données par des professionnels et par le personnel technique. Vous participerez aussi à des visites sur le terrain où vous apprendrez beaucoup de choses :
 - Gestion forestière (exemple de projets : participer à l'éclaircissement et à l'élagage de jeunes peuplements forestiers);
 - Pêches et faune : gestion des espèces et des habitats, activités d'écloserie (exemple de projets : remise en état des ruisseaux, création de bans de frai, évaluation et amélioration des sols marécageux); et
 - Utilisation d'équipement spécialisé : système mondial de localisation (GPS), ordinateurs et machines de traitement de données, etc.

Ce que vous devez apporter :

- Des bottes de travail de 8 pouces de hauteur à embouts d'acier approuvées par la CSA (triangle vert). Assurez-vous de les porter avant de commencer à travailler.
- Deux paires de gants de travail en cuir ou munis de lanières de cuir aux paumes.
- Tous les autres équipements de protection seront fournis sur le lieu de travail.
- Si vous êtes accepté au programme, on vous fera parvenir la liste des vêtements et autres articles à prévoir pour votre séjour au camp.

La sécurité d'abord

- Au cours de la première semaine, vous recevrez une formation sur les normes de sécurité et les habitudes de travail, ainsi que sur l'utilisation des outils et de l'équipement
- Vous devez porter l'équipement de sécurité adéquat si nécessaire.
- Tout accident, même minime, doit immédiatement être signalé au personnel d'encadrement.
- Les brigadiers d'intendance environnementale ne peuvent pas faire fonctionner les véhicules du ministère.
- Les véhicules personnels sont interdits sur les lieux de travail.
- Les armes à feu et autres armes sont interdites sur les lieux du camp.
- L'utilisation ou la possession d'alcool ou de drogues illégales ne seront pas tolérées.
- Il est interdit de fumer dans les véhicules de brigadiers.
- Des gilets de sauvetage doivent être portés en tout temps et dans tout type d'embarcation.

« J'ai beaucoup appris cet été, non seulement sur l'environnement et les capacités de leader, mais aussi sur moi-même. Tout cela restera gravé en moi toute ma vie. J'ai vécu là quelque chose de fort, une expérience formidable. »

*Brandon Maracle, brigadier
environnemental de l'Ontario 2005*

Qui peut faire une demande?

- Vous êtes résident(e) de l'Ontario et inscrit(e) à l'école.
- Vous aurez 17 ans entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année où vous désirez travailler en tant que brigadier ou brigadière d'intendance environnementale.
- Vous n'aurez pas 18 ans lors de votre année de travail comme brigadier ou brigadière.
- Vous êtes en bonne forme physique. (Un questionnaire santé doit être complété par votre médecin de famille et remis à votre chef d'équipe avant de débiter le travail.)

Comment faire une demande?

- Pour demander un emploi, envoyez votre curriculum vitae et une lettre d'accompagnement, directement à l'adresse du lieu où vous souhaiteriez travailler.
- Dès le mois de mars, vérifiez notre site Web pour trouver une équipe proche de vous.
- Chaque année des équipes de Brigadiers d'intendance sont assemblées dans différentes régions de la province. Voyez la liste des comtés qui ont une équipe à www.youth.mnr.gov.on.ca, au bureau de le ministère le plus proche ou au bureau de votre député provincial.



Programme de stages

Faites-en partie!



**Pas d'expérience,
pas de travail.
Pas de travail,
pas d'expérience.**

Connaissez-vous ce cercle vicieux ? Notre programme de stages destiné aux étudiant(e)s de niveau postsecondaire ou aux nouveaux diplômés a été conçu afin de vous aider à rompre ce cycle.

Le Programme de stages a été lancé en mars 2000 et reçoit de bonnes critiques. Plus de 90 pour cent des stagiaires interrogés ont trouvé que leur expérience de stage a été une aide précieuse à leur cheminement professionnel.

Ils travaillent en tant que techniciens des ressources, écologistes, biologistes, agents des systèmes, forestiers et agents de communications au sein de projets clés du ministère. Par ailleurs, notre nouveau programme de stages spécialisés a pour but de stimuler des carrières en foresterie, en aménagement des terres, en élaboration et mise en oeuvre des politiques.

Quel sera mon salaire?

Le montant qui vous sera attribué va dépendre du type de travail que vous ferez. Tous les postes de stagiaires vous offrent un salaire supérieur au salaire minimum de l'Ontario.

« Je suis tellement reconnaissante d'avoir vécu cette expérience. Chaque jour, de nouveaux projets apportent de nouveaux défis qui me permettent d'apprendre beaucoup. C'est sûr qu'après une telle expérience j'aurai plus de chances sur le marché. J'espère que ce programme de stages se poursuivra encore longtemps. Tant de mes collègues disent qu'ils auraient souhaité vivre une expérience semblable à leurs débuts. Je suis chanceuse d'avoir pu en bénéficier. »

Ariel Zwicker, Stagiaire 2005

Renseignements sur le programme

- Les stages du ministère peuvent s'étendre sur 10 mois (40 semaines).
- Le but du programme est de vous offrir des habiletés et des possibilités d'apprentissage précises qui vous aideront à faire la transition des études au milieu du travail.
- Les possibilités d'apprentissage mettront l'accent sur les principaux secteurs d'affaires du ministère.
- Ce travail va garantir la gestion efficace des richesses naturelles de l'Ontario.
- Les emplois vont varier d'une année à l'autre en fonction des besoins du ministère.

Comment trouver ces emplois?

Les emplois disponibles du programme de stages seront affichés le plus tôt possible, et dès qu'ils seront disponibles aux :

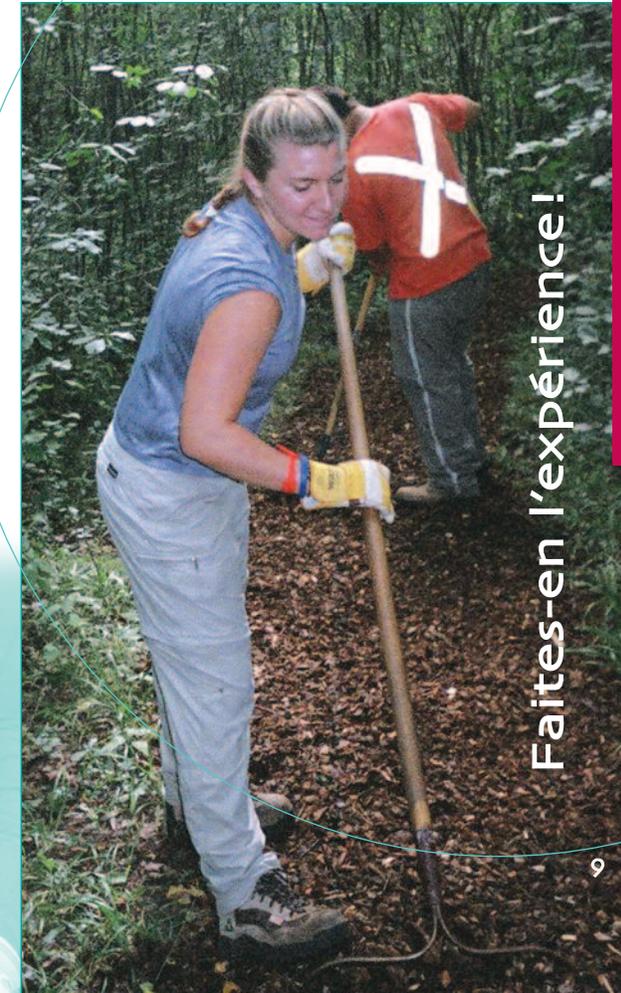
- centres locaux d'emplois;
- centres de placements des collèges et universités; et
- en ligne à l'adresse : www.youth.mnr.gov.on.ca.

Qui peut faire une demande?

- Les étudiant(e)s à temps plein de niveau postsecondaire; ou
- Les nouveaux diplômé(e)s (moins de 5 ans après la promotion) d'un établissement d'éducation postsecondaire reconnue et
- Doivent être admissibles à travailler au Canada.

Où dois-je envoyer ma demande?

Vous devez présenter votre curriculum vitae et une lettre d'accompagnement à l'adresse qui figure dans l'annonce. Vous devez avoir des aptitudes et des compétences qui correspondent à l'emploi que vous désirez. Vous pouvez vous présenter à autant d'emplois que vous le souhaitez.



Faites-en l'expérience!

Programme Expérience Été

Commencez dès aujourd'hui à penser à votre travail d'été! Le ministère des Richesses naturelles offre plus de 1600 emplois dans ce programme.

Renseignements sur le programme :

- Ouvert aux jeunes de 15 à 24 ans (jusqu'à 29 ans pour les personnes ayant un handicap).
- Le programme dure sept semaines, mais les dates de début de contrat peuvent varier.
- Le ministère vous propose des emplois dans l'ensemble de la province.
- Le salaire équivaut au salaire minimum de l'Ontario.
- Vous devez être résident(e) de l'Ontario et admissible à travailler au Canada.
- Les étudiant(e)s seront responsables de trouver leur propre logement.

Faire une demande :

- Les emplois disponibles via le Programme Expérience Été sont affichés tous les ans en mars dans les Centres de ressources humaines du Canada pour étudiants (Ministère des Ressources Humaines et du Développement des Compétences) et sur le site du gouvernement de l'Ontario à l'adresse : www.youth.mnr.gov.on.ca
- Les listes d'offres sont également distribuées aux conseillers pédagogiques et centres de placement des écoles secondaires, des collèges et des universités.
- Trouvez les emplois pour lesquels vous souhaitez faire une demande.
- Remplissez un formulaire de demande Expérience Été pour chaque emploi qui vous intéresse.
- Envoyez le formulaire, votre curriculum vitae et une courte lettre d'accompagnement directement au bureau qui offre l'emploi.
- Vous pourriez travailler en géologie, en ingénierie, dans un parc provincial, pour les services des sciences de la terre et de l'eau, le service de l'information géographique, la gestion de l'information, l'exécution des lois, les services du poisson et de la faune, les services aériens, la lutte contre les feux de forêt, la commercialisation ou l'enseignement.



Programme d'enseignement coopératif postsecondaire

Êtes-vous inscrit à un programme d'enseignement coopératif postsecondaire? Si oui, vous trouverez peut-être des possibilités d'emploi avec nous.

Renseignements sur le programme :

- Les placements durent de 12 à 16 semaines.
- Les postes sont ouverts aux étudiant(e)s du niveau postsecondaire inscrit(e)s dans un programme d'enseignement coopératif reconnu.
- Le salaire varie et dépend du niveau d'éducation.

Faire une demande :

- Les offres d'emploi seront affichées dans les collèges et universités qui participent au programme dès qu'elles seront connues.
- Vous devez soumettre un curriculum vitae et une lettre d'accompagnement à l'adresse donnée dans l'annonce de l'emploi.

www.youth.mnr.gov.on.ca

Programme d'échanges Ontario-Québec pour l'emploi d'été des étudiants

Hello/Bonjour ! Si vous êtes étudiant(e) au niveau universitaire, que vous avez des compétences linguistiques en français, notre programme est fait pour vous.

Renseignements sur le programme :

- C'est un programme d'été.
- Vous devez être inscrit(e) à l'université.
- Vous devez être résident(e) permanent de l'Ontario, être admissible à travailler au Canada, et avoir des connaissances et habiletés linguistiques en français.
- Les étudiant(e)s universitaires ont l'occasion de travailler dans un organisme ou un ministère du gouvernement du Québec et vice versa.
- Les emplois sont d'une durée de 13 semaines, débutant chaque année à la mi-mai.
- Les disponibilités d'échanges sont affichées dans les universités en décembre.
- Vous gagnerez 10 \$ de l'heure.
- Nous vous fournirons des allocations d'hébergement et payerons les frais de déplacement d'aller et retour.

Pour plus de renseignements sur le programme d'échange, visitez www.summer.mbs.gov.on.ca

Faites-en l'expérience!

Q Quels genres d'emplois le ministère des Richesses naturelles offre-t-il aux jeunes?

R Nous offrons aux jeunes de tous les âges une grande variété d'emplois par l'intermédiaire de nos six programmes d'emploi. Le type d'emploi que nous offrons varie d'une année à l'autre afin de refléter les besoins du ministère. Étant responsables de la gestion des richesses naturelles de l'Ontario, une partie de notre travail s'effectue dans un contexte de bureau traditionnel. Une autre partie de notre travail s'effectue sur le terrain, sur les rivières, lacs et ruisseaux, dans les parcs et forêts. Tous nos programmes pour les jeunes sont offerts dans l'ensemble de la province de l'Ontario.

À titre d'exemples d'emplois cléricaux, citons faire de la recherche, travailler avec des applications informatiques particulières (Systèmes d'information géographique), faire du travail administratif. Il existe aussi des emplois sur le terrain où le travail est le plus souvent réalisé en plein air ce sont les programmes des Brigadiers de l'Ontario et des Brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario. Quelques exemples de ces emplois sont remise en état des ruisseaux, dégagement des sentiers de portage, conception et création de sentiers de randonnée et amélioration des parcs de l'Ontario.

Tous les postes proposés vous offriront une formation payée et une expérience de travail au sein des activités principales du ministère.

Faites-en l'expérience!

Q Avez-vous des emplois pour les étudiant(e)s du niveau universitaire ou pour les nouveaux diplômé(e)s?

R Oui. Nous offrons les perspectives d'emploi suivantes aux étudiant(e)s postsecondaires à temps plein :

- programme d'enseignement coopératif postsecondaire – 12 à 16 semaines;
- programme d'échange Ontario-Québec pour l'emploi d'été des étudiants (niveau universitaire seulement) – 13 semaines;
- programme Expérience Été – 7 semaines; et
- programme de stages – jusqu'à 40 semaines.

Le Programme de stages cité plus haut est aussi ouvert aux jeunes diplômé(e)s des établissements d'enseignement postsecondaire reconnus (5 ans maximum après la fin des études).

Q Comment puis-je obtenir de l'information sur les programmes que vous offrez?

R Lisez attentivement ce dépliant. Il vous fournira les renseignements essentiels sur chaque programme.

Prenez rendez-vous avec le conseiller pédagogique ou le service de placement de votre école, ou avec les bureaux d'emplois locaux du ministère ou de votre député provincial.

Vous trouverez également des renseignements sur les sites suivants :

www.youth.mnr.gov.on.ca
www.summer.mbs.gov.on.ca
www.youthjobs.gov.on.ca
www.gojobs.gov.on.ca

Vous pouvez également nous joindre au (705) 755-2014 ou au 1-800-667-1840.